

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, Kulturtechnik und Photogrammetrie = Revue technique suisse des mensurations, du génie rural et de la photogrammétrie

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Société suisse de la mensuration et du génie rural

Band: 62 (1964)

Heft: 5

Vereinsnachrichten: Fédération internationale des géomètres (FIG) = Fédération internationale des géomètres (FIG)

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

deutung zukommt, werden eingehend dargestellt. Man gewinnt den Eindruck, daß es Frankreich heute weder am Willen noch an den Mitteln und den fähigen technischen Fachleuten fehlt, diese großen Aufgaben zum Erfolg zu führen.

Lü

Hinweis

Géomètre – Revue mensuelle de l'Ordre des Géomètres-Experts français – Décembre 1963.

L'auscultation des souterrains, par R. Taton, professeur à l'Ecole nationale supérieure des Mines et à l'Ecole supérieure des Géomètres et Topographes, et C. Lechartier, Ingénieur en chef adjoint à la Direction des services techniques de la R.A.T.P.

Le creusement de voies souterraines étant à l'ordre du jour, les auteurs de cet article se sont penchés sur le problème des moyens de contrôle mis à disposition des techniciens pour la surveillance de la stabilité des ouvrages exécutés. Les procédés mécaniques utilisés couramment ont une portée limitée, et leur manque de précision ne peuvent plus satisfaire aux exigences actuelles. Le procédé optique par photographie, malgré ses avantages certains, reste encore trop imprécis pour déceler de faibles mouvements.

L'un des auteurs de cet article, en collaboration avec un constructeur réputé, a mis au point un nouveau procédé, faisant appel aux ressources conjuguées de la mécanique et de l'optique, pour étudier et surveiller les voies souterraines. Le «profilographe», d'encombrement réduit et d'un poids relativement faible, peut s'adapter à tous les ouvrages et à tous les profils et permet un relèvement de grande précision. Dans des conditions normales, la forme d'une voûte peut être déterminée à moins de 2 cm près et l'erreur relative des mesures chiffrée en moyenne à $\frac{3}{1000}$.

Tous ceux qui sont appelés à contrôler de grands ouvrages souterrains liront cet article avec grand intérêt.

P. B.

Fédération Internationale des Géomètres (FIG)

Kongresspreis 1965 des Internationalen Geometerbundes für Abhandlungen junger Geometer

Der Kongresspreis 1965 in der Höhe von 25 Pfund Sterling wird einem nach dem 1. Januar 1930 geborenen jungen Geometer für Originalabhandlungen verliehen werden.

Die Abhandlungen im Umfang von 3000 bis 5000 Wörtern, die noch nicht veröffentlicht sein dürfen, müssen spätestens bis zum 31. Dezember 1964 bei den Landesvereinen der Kandidaten in dreifacher maschinengeschriebener Ausfertigung, stilistisch und grammatisch bereinigt, eingereicht werden.

Als Themen sind nicht nur rein geodätische, sondern alle Berufsprobleme zugelassen, wie zum Beispiel:

- Geschichte der Vermessung in den einzelnen Staaten mit besonderer Berücksichtigung der Entwicklung der Berufsorganisationen.
- Gesetze über Grundeigentum.
- Studien zur Förderung des Austausches von Erfahrungen zwischen den Geometern der einzelnen Staaten.

Jeder Landesverein wählt die beste aus den eingereichten Arbeiten und übermittelt sie zum Entscheid an das Büro der Fédération Internationale des Géomètres bis spätestens 1. März 1965. Die Jury, die sich aus den Mitgliedern des Büros und den Präsidenten jener Kommissionen, in deren Tätigkeitsbereich die eingereichten Arbeiten fallen, zusammensetzt, entscheidet mit einfacher Stimmenmehrheit über Zuerkennung des Preises. Die so ausgezeichnete Arbeit wird am Kongreß 1965 in Rom vorgelesen. Der Preis wird dem Autor an der Generalversammlung übergeben.

Das Bewerbungsformular kann beim Zentralkassier des SVVK, P. Byrde, Breitfeldstraße 54, Bern, bezogen werden.

Fédération Internationale des Géomètres (FIG)

Prix du Congrès 1965 de la Fédération Internationale des Géomètres pour les travaux d'un jeune géomètre

Le prix du Congrès 1965, d'une valeur de 25 livres sterling, sera attribué à un jeune géomètre, né depuis le 1^{er} janvier 1930, pour ses travaux originaux.

Ces travaux, d'environ 3000 à 5000 mots, qui ne doivent pas être publiés au préalable, devront être remis en trois exemplaires aux associations nationales des candidats jusqu'au 31 décembre 1964 au plus tard; ils seront écrits à la machine et irréprochables quant au style et à la grammaire.

Pourront être choisis comme thèmes non seulement des problèmes purement géodésique mais aussi tous ceux de la profession, comme par exemple:

- Histoire de la mensuration dans les différents pays en relation avec le développement des organisations professionnelles.
- Lois concernant la propriété immobilière.
- Etudes pour encourager l'échange des expériences entre les géomètres de divers pays.

Chaque association nationale choisira le meilleur des travaux déposés et le transmettra pour décision au Bureau de la Fédération Internationale des Géomètres jusqu'au 1^{er} mars 1965 au plus tard. Le jury, composé des membres du Bureau et des présidents des commissions compétentes pour les divers sujets traités, décidera l'attribution du prix à la majorité simple. Le travail retenu par le jury sera lu au Congrès 1965 à Rome, et le prix en sera remis à son auteur lors de l'assemblée générale.

Le formulaire de participation au concours peut être retiré auprès du caissier central de la SSMAF, P. Byrde, Breitfeldstrasse 54, Berne.

Mitteilungen von Firmen

Vergilbungsfreie Zeichenpapiere

(Nach einer Einsendung der Zürcher Papierfabrik an der Sihl)

Seit vielen Jahren sind die Papiermacher bemüht, die Zeichenpapiere im Hinblick auf ihren ganz speziellen Verwendungszweck herzustellen und weiterzuentwickeln: möglichst hohe Radierbarkeit, gute Haltbarkeit,